



## La licence GNU

La licence publique générale GNU, ou GNU General Public License (en abrégé GNU GPL, voire simplement « GPL ») s'applique **uniquement aux logiciels** en différentes versions : GPL version 2,3 ou 4.

## La réutilisation et la distribution du logiciel sous cette licence

### Vous êtes libre de

- Utiliser le programme à n'importe quelle fin,
- Modifier le programme et accéder à son code source,
- Copier et distribuer le programme,
- Améliorer le programme, et publier vos propres versions.

### Sous réserve de

- fournir une copie de la licence GPL avec le programme, afin que les bénéficiaires soient informés de leurs droits liés à cette licence,
- inclure le code source ou faire en sorte qu'il soit disponible gratuitement,
- (si vous modifiez le code et distribuez la version modifiée), mettre vos modifications sous licence GPL (ou une licence compatible),
- ne pas restreindre l'octroi de licence du programme hors des termes de la GPL (vous ne pouvez pas transformer un programme sous GPL en un produit propriétaire).

Pour de plus amples informations sur la licence GPL, vous pouvez consulter le site web du projet GNU <https://www.gnu.org>

### Compatibilité de cette licence

La **CC BY-SA 4.0 permet** explicitement de relicencier les versions modifiées **en GNU GPL version 3**, mais la **GNU GPL version 3 ne permet** pas de relicencier en **CC BY-SA**. Les versions 2 et 3 d'une licence GNU englobe la licence Apache 2.0.

La GNU GPL englobe toutes les versions de la Mozilla Public License (MPL) et est compatible avec elle. La GPL à partir de la version 2 est compatible avec les licences MIT et BSD.

La licence CeCILL donne la permission explicite de relicencier du code en GNU GPL, mais la **GNU GPL ne permet pas de relicencier en CeCILL**.

### Juridiquement

La GNU GPL comporte des mentions rappelant le copyright américain, elle ne désigne à proprement parler aucune loi applicable, contrairement à la licence CeCILL.





## La licence BSD

La licence BSD (Berkeley Software Distribution License) est une licence libre utilisée pour la distribution de logiciels. Elle permet de réutiliser tout ou une partie du logiciel sans restriction, qu'il soit intégré dans un logiciel libre ou propriétaire. Elle n'implique généralement que la citation des auteurs d'origine et **n'impose pas la redistribution en libre**.

## La réutilisation et la distribution du logiciel sous cette licence

### Vous êtes libre de

- Utiliser le programme à n'importe quelle fin,
- Modifier le programme et accéder à son code source,
- Copier et distribuer le programme,
- Améliorer le programme, et publier vos propres versions.

### Sous réserve de

- indiquer les mentions de propriété intellectuelle du logiciel, modifié ou non.

A noter : vous n'avez pas l'obligation de donner accès au code source du logiciel dérivé ou composé non distribué.

### Compatibilité de cette licence

Potentiellement avec toute autre licence, sous réserve qu'elle accepte de tenir compte des obligations de la licence BSD. **A noter** : un logiciel sous licence BSD peut être publié sous licence GPL mais l'inverse n'est pas possible.

### Remarque : comme pour nombre de licences, la BSD dispose de plusieurs versions

- la licence d'origine à 4 clauses,
- licence à 3 clauses ("Licence BSD 2.0", "Licence BSD révisée", "Nouvelle licence BSD" ou "Licence BSD modifiée"),
- et la licence à 2 clauses ("Licence BSD simplifiée" ou "Licence FreeBSD").

### Juridiquement

La famille de licences BSD est l'une des plus anciennes et des plus largement utilisées dans le monde des logiciels libres et open source. De nombreuses nouvelles licences ont été dérivées. Il est donc préférable de se rapprocher d'un juriste.



## La licence Apache

Ecrite par l'Apache Software Foundation (ASF), cette licence a comme caractéristiques majeures, d'une part, d'autoriser la modification et la distribution du code sous toute forme (libre ou propriétaire, gratuit ou commercial) et, d'autre part, d'obliger le maintien du copyright lors de toute modification (et également du texte de la licence elle-même). Il existe plusieurs versions de cette licence (1.0, 1.1, 2.0).

## La réutilisation et la distribution du logiciel sous cette licence

### Vous êtes libre de

- Utiliser le programme à n'importe quelle fin,
- Modifier le programme et accéder à son code source,
- Copier et distribuer le programme,
- Améliorer le programme et publier vos propres versions,
- Distribuer sous une autre licence et sans le code source le logiciel modifié ou intégré à un projet.

### Sous réserve de

- indiquer la mention du droit d'auteur, la licence ainsi que les modifications effectuées sur l'œuvre originale,
- faire figurer, si le code source original contient un fichier NOTICE, dans votre propre développement une version lisible de ce même fichier.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site web de l'ASF  
<https://www.apache.org/>

### Compatibilité de cette licence

Elle est compatible avec la licence publique générale GNU (GPL) version 3, ce qui signifie que le code sous GPLv3 et la licence Apache 2.0 peuvent être combinés, tant que le logiciel résultant est sous licence GPLv3.

Toutes les versions de la licence Apache sont **incompatibles avec les versions précédentes de la GPL 1 et 2**. Les versions de la licence **Apache antérieures à 2.0** sont **incompatibles avec la GPLv3**. Pour des licences de brevet, il est recommandé d'utiliser une version 2.0 par rapport aux autres licences sans copyleft.

### Juridiquement

La loi applicable et la juridiction compétente ne sont pas précisées.





## La licence MIT

Provenant de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), cette licence de logiciel permissive implique très peu de limitations sur la réutilisation du code et elle est ainsi compatible avec de nombreuses autres licences. Elle est aussi appelée licence X11 ou MIT Expat.

## La réutilisation et la distribution du logiciel sous cette licence

### Vous êtes libre de

- Utiliser le programme à n'importe quelle fin,
- Modifier le programme et accéder à son code source,
- Copier et distribuer le programme,
- Améliorer le programme, et publier vos propres versions.

### Sous réserve de

- incorporer la notice de licence et de copyright dans toutes les copies (seule obligation).

Pour de plus amples informations sur la licence, vous pouvez consulter le site web MIT <https://web.mit.edu/>

### Compatibilité de cette licence

Elle est très proche de la licence BSD, seule la dernière clause diffère. Elle est compatible avec la GNU GPL. Les logiciels sous licence MIT peuvent faire l'objet d'une nouvelle licence en tant que logiciel GPL et être intégrés à d'autres logiciels GPL, mais pas l'inverse.

### Juridiquement

La licence MIT explique en détail que l'auteur du logiciel ne pourra être tenu pour responsable ni de près ni de loin d'un quelconque dommage directement ou indirectement causé par son logiciel, ou de l'utilisation de technologie brevetée, et qu'il a juste autorisé la libre utilisation de son logiciel. De plus, le MIT a utilisé de nombreuses licences pour les logiciels depuis sa création, de sorte que l'expression « licence MIT » est ambiguë.

## La licence CeCILL

Cette licence se décline en 3 versions : CeCILL (version 2.), CeCILL-B et CeCILL-C. L'existence d'une version anglaise, qui possède autant de valeur juridique que la version française, lui confère une compréhension « internationale ». CeCILL reprend le modèle de la licence GNU GPL (modèle américain) en lui apportant une meilleure sécurité juridique (Cecill V2 dans l'esprit de la GPL V3, CeCILL-B dans l'esprit de la licence BSD, CeCILL-C, dans l'esprit de la licence LGPL).

## La réutilisation et la distribution du logiciel sous cette licence

### Vous êtes libre de

- Utiliser le programme à n'importe quelle fin,
- Modifier le programme et accéder à son code source,
- Copier et distribuer le programme,
- Améliorer le programme, et publier vos propres versions.

### Sous réserve de

- citer la source et sa licence,
- (si seul le code est redistribué), informer clairement le licencié de la façon dont il peut avoir accès au code source complet,
- (si le logiciel est non modifié), relicencier sous la même licence CeCILLv2,
- (si le logiciel est modifié), relicencier sous licence CeCILLv2 ou sous licence GNU GPL.

**CeCILL B** autorise la réutilisation sans aucune autre contrainte **qu'une obligation de citation.**

Pour de plus amples informations sur la licence GPL, vous pouvez consulter le site <https://cecill.info/>

### Compatibilité de cette licence

CeCILL V2 compatible avec GNU GPL V2 ou V3

CeCILL-B compatible avec GPL V, BSD, Apache, MIT

CeCILL - C compatible avec GNU-GPL et MPL (licence Mozilla)

### Juridiquement

Complètement rédigée dans le respect du droit français, elle stipule qu'en cas de litige au sujet de la licence ou de l'utilisation du logiciel, celui-ci sera traité par les tribunaux compétents de Paris (sauf entente).

